**CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**

**Validité des tarifs**

Les présentes conditions générales de vente sont acceptées par le client, après validation de ce dernier, au moment de la réservation, en cochant la case « J’accepte les CGV ».

Les tarifs indiqués sur le site internet du camping sont exprimés en TTC (toutes taxes comprises).

La TVA appliquée est celle en vigueur avec un taux de 10%.

Les frais de réservations et le montant de la taxe de séjour ne sont pas inclus dans le prix du séjour.

La taxe de séjour est à régler sur place, à votre arrivée, selon les tarifs en vigueur de la commune.

**Le solde de votre séjour est à régler impérativement dès votre arrivée à l’ouverture de l’accueil à partir de 16h30 en basse saison et 16h en juillet/août**

Les promotions en cours ne sont pas cumulables avec d’autres offres promotionnelles.

**Les conditions de règlement**

**Toute réservation ferme doit être accompagnée d’un acompte à hauteur de 30% du séjour**, incluant les frais de réservation et options éventuelles.

Un email de confirmation vous sera envoyé à la réception de l’acompte, récapitulant le montant total de votre séjour, taxe de séjour non incluse.

La réservation est strictement personnelle et ne peut en aucun cas être sous-louée ou cédée.

Les modes de paiement acceptés sur place sont la carte bancaire, les chèques vacances, les espèces.

Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne pourra donner lieu à aucun remboursement, la totalité du séjour restant due.

**Les mineurs non accompagnés de leurs parents ou représentant légal ne peuvent être admis que sous certaines conditions :**

* La présence du représentant légal ou structure d’accompagnement lors de l’arrivée ;
* La signature du certificat de décharge entre le gestionnaire du camping ou son représentant et le représentant légal ou la structure d’accompagnement ;
* Et l’autorisation justifiant les raisons précises (périodes de stages, contrat de travail, etc.).

**Seules les personnes inscrites sont autorisées à occuper l’emplacement qui leur est alloué**. Toute personne, en dehors de la clientèle inscrite, sera considérée comme un visiteur et devra être enregistrée à l’accueil.

**Le client est tenu de se conformer au règlement intérieur du camping** (affiché à l’accueil ou sur le site internet). **En cas de non-respect de ce dernier, le gestionnaire du camping ou son représentant est en droit de l’exclure du camping.**

**Les Emplacements de camping**

Le forfait de base inclut :

* 2 personnes (pack duo), 1 personne (pack solo), 1 ou 2 personnes (pack cyclo rando), une famille (pack famille 2 adultes et un enfant – 10 ans), deuxième enfant et plus gratuit, le tarif ACSI sur présentation de la carte et ou validation de la réservation sur le site ou application ACSI, carte FFCC la réduction -20% en basse saison s’applique lors de votre arrivée et facturation du solde de votre séjour sur présentation de la carte
* L’emplacement pour la tente, la caravane + véhicule ou le camping-car
* L’emplacement pour 1 véhicule (qui doit être garé sur l’emplacement ou parking visiteur)
* L’accès aux sanitaires et à la vidange des eaux usées
* L’accès aux services et aux équipements de loisirs.

Capacité maximale de personnes par emplacement : 6 personnes maximum (enfant inclus).

Capacité maximale de l’équipement par emplacement :  3 tentes + 1 véhicule **ou**   1 caravane et 1 petite tente + 1 véhicule **ou** 1 camping-car et 1 petite tente

Il vous sera attribué un emplacement, en fonction de la catégorie sélectionnée et des disponibilités.

Au cours de votre séjour, il ne sera pas possible de changer d’emplacement, sauf en cas exceptionnel et avec l’accord du gestionnaire du camping ou de son représentant.

**Vous avez réservé, vous pouvez disposer de l’emplacement dès 11h30.** Votre numéro d’emplacement sera indiqué au tableau de l’accueil et l’emplacement sera matérialisé par un piquet

**Vous n’avez pas réservé vous pouvez disposer d’un emplacement à partir de 14h30.** Vous pouvez choisir votre emplacement en dehors des numéros d’emplacement réservés indiqués au tableau de l’accueil et occupés par du mobilier ou par un piquet.

Le jour de votre départ, les emplacements doivent être libérés **au plus tard à 10h30**.

Le dépassement des horaires entraînera la facturation d’une nuit supplémentaire.

Votre emplacement doit être restitué propre et sans détritus.

L’intensité des bornes électriques est de 10 ampères (2200 watts) aux normes européennes.

Le client se branche à la borne avec son propre matériel. Nous prêtons des adaptateurs contre une caution de 40 euros à l’accueil.

La recharge des vélos électriques est autorisée sur le camping. La recharge des voitures ou de camions électriques doit, quant à elle, être réalisée aux bornes réservées à cet usage par la collectivité (*voir plan de ville à l’accueil ou à l’office de tourisme*).

**Annulation du séjour sans garantie d’annulation**

Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit (lettre recommandée avec accusé de réception ou par email) auprès de l’établissement.

**Un justificatif vous sera demandé en cas de force majeur (décès, maladie ou accident) et restera à l’appréciation du gestionnaire du camping ou son représentant.**

L'annulation émanant du client peut entraîner un remboursement selon la date à laquelle elle intervient :

* Annulation à plus de 60 jours avant le début du séjour : Remboursement des sommes versées à l’exception des frais de réservation
* Annulation entre 60 et 30 jours avant le début du séjour : Facturation de la totalité des acomptes versés.
* Annulation à moins de 30 jours avant le début du séjour : Facturation de la totalité du montant du séjour.

**Annulation du séjour avec garantie d’annulation (voir CF : CAMPEZ COUVERT)**

Le client a souscrit l’assurance proposée. Sous réserve du respect des obligations contractuelles, celle-ci permet d'obtenir le remboursement des sommes versées, (frais de réservation et souscription à la garantie annulation déduits). Tous ces motifs d'annulation doivent être communiqués par lettre recommandée accompagnée de tous les documents nécessaires constatant les faits (rapport d'expertise, constat des autorités de police, convocation, certificat médical ou de décès, courrier employeur...) dès leur survenance et au plus tard dans les 3 jours ouvrés suivant le sinistre ou l'événement.

Rendez-vous sur le site de l’assurance « déclare.fr » ou contactez le numéro. Conservez vos identifiants.

**Les raisons dites « de confort » (raison météorologique par exemple) ne sont pas recevables. Un justificatif vous sera demandé.**

**Responsabilités**

Le camping du château ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable en cas d'accident, de blessure, d’irrégularité, de perte ou de vol d'effets personnels ou de bagages**. Il appartient au client de s’assurer pour couvrir les accidents ou incidents relevant de la responsabilité civile.**

**Animaux Domestiques**

Les animaux sont acceptés dans l’enceinte du camping avec supplément payable à la réservation (voir « Options »). **Les chiens de 1ère et de 2e catégories sont formellement interdits dans l’enceinte du camping.**

Sur le terrain de camping, tout propriétaire garde la maîtrise de son ou ses animaux. Le propriétaire est civilement tenu responsable des dommages causés par son animal.

Les propriétaires doivent tenir en laisse et pouvoir présenter leur carnet de vaccination à jour. Il est interdit de laisser l’animal au terrain de camping, même enfermé, en l’absence de leur propriétaire. L’animal doit faire ses besoins sur les espaces naturels en dehors de l’enceinte du camping, en cas d’accident vous devez ramasser les déjections et les déposer aux composteurs.

**Litige et Médiateur**

Conformément aux dispositions de l’article L 1612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d’un litige qui l’opposerait à l’exploitant du terrain.  Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : NOM : **CM2C**- Saisie par Internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : <https://www.cm2c.net/contact.php>

Saisie par voie postale : **CM2C** 14 rue Saint Jean - 75017 Paris - Téléphone : [06.09.20.48.86.](tel:)

En cas de difficultés survenant pour l’exécution du règlement intérieur, du contrat de location ou par suite de sa résiliation pour quelque cause que ce soit, et si aucune solution amiable ne peut mettre fin au litige, les tribunaux seront seuls compétents.

**Pour plus d’informations**

Pour plus d’informations supplémentaires, n’hésitez pas à contacter l’accueil au 0231901655, l’envoi d’un courrier ou mail [camping@falaise.fr](mailto:camping@falaise.fr)

À l’adresse suivante CAMPING DU CHÂTEAU 1 rue du val d’ante 14700 FALAISE.